

si répandue que soit cette langue ? L'auteur de la lettre n'a-t-il pas agi avec une intention évidente, quand il a relevé qu'un des accusés, le diacre Sanctus, fit toutes ses réponses en langue latine. Il n'y aurait donc rien d'étrange à ce que les deux groupes, différents d'origine, de condition et d'idiôme, n'aient pas tardé à se choisir, chacun, un lieu d'assemblée et je verrais là, sans embarras, l'explication du « *εκ τῶν δυο εκκλησιῶν* » du récit épistolaire et sa concordance avec la locution « *τα ενθαδε* ».

Nous ne pousserons pas plus loin cette aride discussion. Pour ne pas adopter tout ce que pense Mgr Bellet, nous n'en avons pas moins apprécié, dans son ouvrage, les sérieuses qualités qui empêcheront de le confondre avec des productions hâtives, sans préparation suffisante, lancées au hasard de la polémique ; il nous est particulièrement agréable de louer, chez l'écrivain, une bonne foi, un bon goût, une modération de langage dont nous aurions souhaité nous-même ne pas trop nous écarter.

J.-B. VANEL.

